

Le CSA envisage de simplifier les catégories de radios existantes.

Jacqueline de Guillenchmidt, membre du CSA présidant le groupe de travail ?Radio?, a fait savoir qu'un travail de simplification des catégories de radios était en cours. La simplification devrait maintenir une distinction entre radios commerciales et radios associatives, entre radios locales ou régionales et réseaux nationaux, « la problématique résidant dans l'accès au marché publicitaire local ». La conseillère espère par ailleurs que l'appel aux candidatures pour la bande AM soit lancé dans le courant du mois d'octobre, mais attend « d'être au clair avec la restitution des fréquences de Radio France ».